

Ajournement

Le ministère a créé un centre de recherche et de sauvetage à Gander. C'est surtout parce que Gander a les installations voulues pour recevoir cette unité des Forces armées et que c'est également la région la plus favorisée de Terre-Neuve du point de vue climatique. C'est la région où les hélicoptères peuvent décoller et atterrir sans problème pendant la plus grande partie de l'année.

L'Orateur suppléant (M. Ethier): A l'ordre. Le temps imparti au secrétaire parlementaire est écoulé.

LES FINANCES—DEMANDE DE DÉPÔT DE L'ÉTAT DES VENTES DE DOLLARS AMÉRICAINS DEPUIS 20 JOURS—LE CHANGEMENT DANS LE COURS DES CHANGES ÉTRANGERS

M. Sinclair Stevens (York-Simcoe): Monsieur l'Orateur, mon intervention au cours du débat de l'ajournement de ce soir porte sur une question que j'ai posée au ministre des Finances (M. Macdonald) le 10 décembre et qui figure à la page 1869 du *hansard*. J'ai demandé au ministre s'il était en mesure de produire certaines données sur l'état véritable de nos changes, compte tenu de la sortie de devises étrangères qui avait entraîné une chute prononcée du dollar canadien vers la fin de novembre. Voici la question que j'ai posée:

Comme les chiffres publiés la semaine dernière révèlent qu'en novembre dernier nous avons puisé 803 millions de dollars dans nos réserves de dollars américains, soit environ 23 p. 100 de notre réserve totale, pour éviter une chute du dollar canadien... le ministre peut-il déposer les chiffres journaliers et nos positions à terme pour les 20 derniers jours de négoce afin que nous comprenions mieux l'importance de la baisse de notre dollar qui a déjà eu un précédent en 1962, à cause de son prédécesseur, M. Turner?

Le ministre me donna une réponse évasive, prétextant qu'il n'était pas dans l'intérêt du Canada de publier ces données. La mention que je fis de M. Turner figure dans le *hansard* du 18 octobre 1962 à la page 673. A cette époque-là, M. Turner, aux prises avec une situation semblable alors qu'on refusait de lui donner les chiffres quotidiens sur le cours des changes, s'exprima avec beaucoup de véhémence—en fait c'était son premier discours à la Chambre—signalant qu'il avait demandé qu'on oblige par décret les responsables à dévoiler les chiffres quotidiens. Il a déclaré qu'un avis de motion portant production de document avait été déposé, et a ajouté:

● (2220)

Dans sa réponse, le ministre des Finances dira peut-être que les chiffres que je cherche à obtenir sont confidentiels, vu que, habituellement, la Banque du Canada ne publie ces chiffres qu'une fois par mois.

En résumé, M. Turner savait très bien que le ministre des Finances de l'époque invoquait le même argument maintes fois rabâché qu'invoque l'actuel ministre des Finances, mais M. Turner a néanmoins étayé sa cause en ajoutant:

... je suis d'avis que chacun de nous ici a le droit d'examiner les tableaux et les chiffres en question. Autrement, le ministre des Finances, le premier ministre et le gouvernement dans son ensemble feraient deux poids deux mesures, c'est-à-dire établiraient une norme pour le gouvernement et une autre pour l'opposition et le reste des membres de la Chambre.

M. Turner a également déclaré:

... la question qui nous est soumise cet après-midi ne tend pas simplement à produire les chiffres nécessaires au public, mais à protéger les droits du Parlement lui-même et de chacun des honorables députés.

[M. Dionne (Northumberland-Miramichi).]

A ce sujet, je signalerais que M. Turner disait juste. Malheureusement, nous nous trouvons maintenant dans une situation où, comme je l'ai signalé le 19 novembre dernier à la Chambre au cours du débat sur la loi de l'impôt sur le revenu, dont la Chambre est toujours saisie, il convient de faire certaines remarques au sujet des questions de change. Je me permettrais de renvoyer Votre Honneur à la page 1204 du *hansard* du 19 novembre, où je signalais que nous devrions pouvoir obtenir un examen complet du fonds des changes relativement au bill C-5, qui traitait en particulier de ce fonds. J'ai alors déclaré:

J'espère qu'il changera d'avis et viendra au comité pour nous donner des renseignements auxquels nous avons droit...

Je voulais parler du ministre des Finances. J'ai continué en ces termes:

De nombreuses rumeurs circulent aujourd'hui dans le monde des affaires et je crois qu'il est grand temps que le ministre tire les choses au clair.

Le ministre est devenu très hautain et a dit:

Quelle sorte de rumeurs?

J'ai ensuite fait remarquer au ministre que s'il était venu à la réunion du comité le jour d'avant, j'aurais pu lui dire de quoi il s'agissait et il aurait eu l'occasion de répondre. Nous connaissons maintenant les rumeurs dont je parlais. Le fait est que le dollar canadien a été soumis aux pressions peut-être les plus fortes du point de vue des changes depuis le début de notre histoire.

Je crois que cela est particulièrement pertinent quand on se souvient que M. Turner a parlé de la publication quotidienne des chiffres de change pour la période du 9 avril 1962 au 22 juin 1962. Cela avait trait à un débat qui avait eu lieu et fut presque un point crucial des élections du 18 juin 1962. Ceux qui gouvernent maintenant le pays étaient alors dans l'opposition et ils avaient fait grand état de ce qu'ils considéraient comme une sortie importante de fonds. Cela avait certes été un de leurs chevaux de bataille au cours de cette campagne électorale.

Le fait est que quand les chiffres montrant les cours quotidiens avaient enfin été déposés à la Chambre, ils ont révélé que du 9 avril au 22 juin 1962 la sortie totale avait été de 461.7 millions de dollars. En quelques jours, comme je l'ai déjà indiqué, en novembre de cette année, plus de 800 millions de dollars sont sortis, et pourtant le ministre des Finances refuse de dire à la Chambre quels sont les chiffres quotidiens exacts de ce qui s'est passé en novembre et, ce qui est plus important, de ce qui s'est passé en décembre.

Les chiffres mensuels ont été publiés pour le mois de décembre; ils révèlent une montée considérable des réserves de change au cours de ce mois. On se demande encore maintenant d'où sont venues ces rentrées, et si le gouvernement ne s'est pas permis des opérations à découvert pour contrebalancer la situation qui se serait produite en novembre.

Bref, rien ne saurait justifier que le gouvernement refuse de publier, après coup, les chiffres sur la proposition quotidienne du change du Canada; c'est précisément cela que nous demandons.